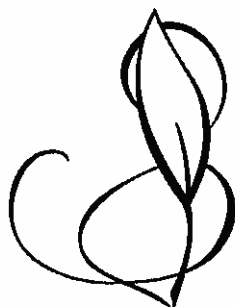


**Le Conseil de développement économique des
municipalités bilingues du Manitoba inc.**

États financiers
31 mars 2015



CSTP Chartered Accountant
comptable agréée

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba inc.

Table des matières

31 mars 2015

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2
États financiers	
Bilan	3
État des résultats et de l'évolution de l'actif net	4
État des flux de trésorerie	5
Notes afférentes aux états financiers	6-14



CSTP CHARTERED ACCOUNTANT COMPTABLE AGRÉÉE

P.O. BOX 7 GRP 559 RR5 WINNIPEG, MB R2C 2Z2
TEL./FAX. 204.222.0836 CELL. 204.801.1082
EMAIL. CSTPCA@MTS.NET

Le 29 juin 2015

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres et au conseil d'administration de
Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de **Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.**, qui comprennent le bilan au 31 mars 2015, et l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus dans le cadre de mon audit sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.** au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2015, conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada.

CSP CHARTERED ACCOUNTANT
COMPTABLE AGRÉÉE

Winnipeg (Manitoba)

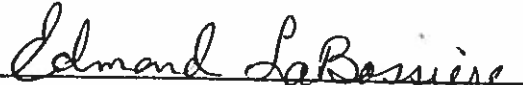
Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

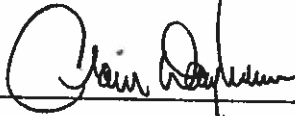
Bilan

Au 31 mars 2015

				31 mars 2015	31 mars 2014
	Fonds général \$	Fonds d'investissement \$	Fonds des immobilisations \$	Total \$	Total \$
ACTIF					
Encaisse	-	316 436	-	316 436	314 143
Subventions à recevoir	309 153	-	-	309 153	377 742
Comptes à recevoir	682	2 521	-	3 203	6 507
TPS à recevoir	22 950	-	-	22 950	18 358
Frais payés d'avance	4 552	-	-	4 552	7 145
Placements (note 3)	-	211 530	-	211 530	303 844
Prêts aux petites entreprises (note 4)	-	158 394	-	158 394	244 994
Parts de surplus Caisse Groupe Financier Ltée.	1 706	18 302	-	20 008	20 008
Immobilisations (note 5)	-	-	22 170	22 170	25 388
	339 043	707 183	22 170	1 068 396	1 318 129
PASSIF ET ACTIF NET					
Passif					
Avances bancaires (note 6)	162 723	-	-	162 723	182 098
Comptes à payer et dettes courues	13 618	2 976	-	16 594	18 530
Revenus reportés (note 8)	142 836	-	-	142 836	197 637
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 7)	-	-	13 476	13 476	15 272
Dettes à long terme (note 9)	-	184 887	-	184 887	293 805
	319 177	187 863	13 476	520 516	707 342
Actif Net					
Fonds général (note 2)	6 114	-	-	6 114	1 113
Fonds d'investissement (note 2)	-	519 320	-	519 320	585 806
Fonds de réserve (note 2)	13 752	-	-	13 752	13 752
Fonds des immobilisations (note 11)	-	-	8 694	8 694	10 116
	19 866	519 320	8 694	547 880	610 787
	339 043	707 183	22 170	1 068 396	1 318 129

Approuvé au nom du conseil d'administration :

 Edmond LaBessière, Président

 Jean Dufour, Trésorier

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

État des résultats et de l'évolution de l'actif net

31 mars 2015

					2015	2014
	Fonds général \$	Fonds d'investissement \$	Fonds des immobilisations \$	Fonds de Fonds de réserve	Total \$	Total \$
Revenus						
Accords de contributions et Diversification de l'économie de l'Ouest Canada	545 000	-	-	-	545 000	545 000
Service Canada	520 000	-	-	-	520 000	520 000
Patrimoine canadien	165 000	-	-	-	165 000	165 000
Projets (note 14)	1 291 517	-	-	-	1 291 517	980 667
Intérêts	-	23 023	-	-	23 023	27 203
Amortissement des apports reportés aux immobilisations	-	-	1 796	-	1 796	1 796
Divers (note 15)	84 827	-	-	-	84 827	141 127
	2 606 344	23 023	1 796	-	2 631 163	2 380 793
Dépenses						
Salaires et bénéfiques	1 266 871	-	-	-	1 266 871	1 306 357
Frais professionnels et consultants	625 867	-	-	-	625 867	361 325
Loyer et entretien des locaux	190 287	-	-	-	190 287	193 291
Publicité et marketing	145 438	-	-	-	145 438	139 334
Mauvaises créances	-	73 967	-	-	73 967	42 388
Kilométrages, repas et frais de voyages	202 690	-	-	-	202 690	133 491
Divers (note 15)	85 998	-	-	-	85 998	124 368
Frais de bureau	51 910	-	-	-	51 910	54 652
Intérêts sur dette à long terme	-	15 540	-	-	15 540	20 022
Télécommunications	20 017	-	-	-	20 017	17 743
Assurances	4 631	-	-	-	4 631	4 446
Amortissement	-	-	4 951	-	4 951	4 804
Frais de poste et livraison	3 294	-	-	-	3 294	1 442
Frais bancaires et intérêts	2 607	2	-	-	2 609	1 593
	2 599 610	89 509	4 951	-	2 694 070	2 405 256
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	6 734	(66 486)	(3 155)	-	(62 907)	(24 463)
Actif net au début de l'exercice	1 113	585 806	10 116	13 752	610 787	635 250
Achats d'immobilisations	(1 733)	-	1 733	-	-	-
Actif net à la fin de l'exercice	6 114	519 320	8 694	13 752	547 880	610 787

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

**Le Conseil de développement économique
des municipalités bilingues du Manitoba Inc.**

État des flux de trésorerie

31 mars 2015

	2015 \$	2014 \$
Activités liées au fonctionnement		
Contributions gouvernementales	2 326 304	2 061 270
Contributions non-gouvernementales	209 002	64 383
Argent reçu des clients et commandites	116 089	171 528
Argent payé aux fournisseurs et aux employés	(2 628 870)	(2 364 181)
Intérêts sur dépôts à terme	11 032	14 480
Intérêts sur dette à long terme	(19 018)	(26 104)
	<u>14 539</u>	<u>(78 624)</u>
Activités liées au financement		
Repaiement de la dette à long terme	(108 918)	(124 235)
Activités liées aux investissements		
Prêts aux petites entreprises	25 466	30 918
Placements	92 314	129 472
Achats d'immobilisations	(1 733)	(4 501)
	<u>116 047</u>	<u>155 889</u>
Augmentation (diminution) de l'encaisse pour l'exercice	<u>21 668</u>	<u>(46 970)</u>
Encaisse au début de l'exercice	<u>152 053</u>	<u>199 023</u>
Encaisse à la fin de l'exercice	<u>173 721</u>	<u>152 053</u>
Représenté par:		
Encaisse - Fonds d'investissements	316 436	314 143
Parts de surplus	20 008	20 008
Avances bancaires	(162 723)	(182 098)
	<u>173 721</u>	<u>152 053</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2015

1 Constitution

La société fut constituée comme société sans capital-actions et à but non-lucratif en vertu de la loi sur les corporations du Manitoba. Elle débuta ses activités en janvier 1996.

La société a comme mission de stimuler, encourager, appuyer et coordonner le développement économique dans les communautés de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba ("AMBM").

La société est exempte d'impôt sous l'article 149 de la loi d'impôt sur le revenu.

2 Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

a) Comptabilité par fonds

Les revenus et les dépenses afférentes à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le *fonds général*.

Les revenus d'intérêts, les revenus, les dépenses ainsi que les gains et pertes sur les ressources du fonds d'investissement sont présentés dans le *fonds d'investissement*. Les revenus tirés de ressources du fonds d'investissement sont grevés d'affectations externes.

Le *fonds des immobilisations* présente les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses afférents aux immobilisations.

Le *fonds de réserve* a été établi cette année et présente les ressources que la société a mis de côté afin d'aider à financer certains projets. Le fonds est grevé d'affectations internes.

b) Constatation des revenus

La société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés tels que les subventions des pouvoirs publics et les revenus d'intérêts du fonds d'investissements sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Le solde des subventions reçues est reporté aux années futures comme revenus reportés sur le bilan.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations sont constatés comme revenu selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations acquises. Les fractions non-amorties des subventions reçues désignées à l'acquisition des immobilisations sont reportées aux années futures comme apports affectés afférents aux immobilisations sur le bilan.

Les apports non affectés tels que les intérêts sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2015

2 Principales méthodes comptables (suivi)

c) Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont inscrites au prix coûtant. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire aux taux annuels suivants :

Améliorations locatives	10 ans
Mobilier et équipements	10 ans
Équipement informatique	3 ans

d) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur au moment de leur acquisition ou de leur émission.

Au cours des périodes ultérieures, les instruments de capitaux propres négociés sur un marché actif sont comptabilisés à leur juste valeur, tout gain ou toute perte non réalisé étant comptabilisé dans l'état de résultats. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement diminué de toute perte de valeur.

Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation lorsque des changements de situation indiquent que l'actif pourrait s'être déprécié.

Les coûts de transaction attribuables à l'acquisition, à la sortie ou à l'émission des instruments financiers sont passés en charges dans le cas des éléments qui sont réévalués à la juste valeur à la date de chaque état de la situation financière et ils sont imputés aux instruments financiers dans le cas de ceux qui sont évalué au cours après amortissement.

e) Trésorerie et les équivalents de trésorerie

La politique de la société consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant l'encaisse, les avances bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible et les parts de surplus. De plus, les dépôts à terme du fonds d'investissements détenus comme sécurité contre la dette à long-terme ne sont pas inclus dans la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

f) Recours à des estimations

La préparation d'états financiers, selon les normes comptables pour organismes sans but lucratif du Canada, exige que la direction établisse des estimations et formule des hypothèses à l'égard des montants d'actif et de passif portés au bilan et des éléments de l'actif et du passif éventuels à la date du bilan ainsi que des montants de revenus et de dépenses imputés au cours de l'exercice couvert par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2015

2 Principales méthodes comptables (suivi)

g) Fonds d'investissement

Le fonds d'investissement est un fonds d'affectation externe. Il fut établi par des contributions de 500 000 \$ de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada ('DÉO'). Ce fonds a pour bût de fournir des prêts aux petites entreprises dans les communautés de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba et dans les autres communautés francophones.

L'accord du 15 septembre 1998 relatif au fonds d'investissement a pris fin le 31 mars 2011.

Ayant reçu l'assurance de la société que les fonds continueraient d'être utilisés selon l'usage auquel ils étaient originalement destinés, DÉO a décidé de laisser la gestion des fonds aux soins de la société.

3 Placements

Les placements comprennent des dépôts à terme détenus à la Caisse Groupe Financier Ltée. portant intérêts à des taux de 3,0 % à 4,75 %.

Ces dépôts à terme viennent à échéance comme suit mais sont encaissables en tout temps sans pénalité:

	\$
Exercice terminé le 31 mars 2016	128 811
2018	48 204
2021	34 515
	<u>211 530</u>

4 Prêts aux petites entreprises

Les prêts aux petites entreprises varient de 6 600 \$ à 63 800 \$. Ils portent intérêts à des taux de 5,0 % à 6,75 % et sont remboursables sur une période de 5 à 7 ans. Au 31 mars 2015 la société a jugé nécessaire d'établir une provision pour créances douteuses de 46 494 \$ par rapport à certains prêts en souffrance (68 811 \$ au 31 mars 2014). La société a aussi établi une provision pour créances douteuses par rapport aux intérêts à recevoir reliés à ces mêmes prêts de 2 193 \$ (3 226 \$ au 31 mars 2014). La réduction dans la provision résulte d'un prêt douteux qui a été biffé cette année.

	31 mars 2015 \$	31 mars 2014 \$
Prêts aux petites entreprises	204 887	313 805
Moins: Provision pour créances douteuses	<u>(46 494)</u>	<u>(68 811)</u>
	<u>158 393</u>	<u>244 994</u>

**Le Conseil de développement économique
des municipalités bilingues du Manitoba Inc.**

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2015

5 Immobilisations

	31 mars 2015			31 mars 2014		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Améliorations locatives	40 725	40 725	-	40 725	40 725	-
Mobilier et équipements	161 328	142 852	18 476	161 328	140 213	21 115
Équipement informatique	9 371	5 677	3 694	7 638	3 365	4 273
	<u>211 424</u>	<u>189 254</u>	<u>22 170</u>	<u>209 691</u>	<u>184 303</u>	<u>25 388</u>

6 Avances bancaires

La société a une marge de crédit de 300 000 \$ portant intérêt au taux de base de l'institution financière plus 1,5 % (4,65 % au 31 mars 2015). Un contrat de sûreté en premier rang sur tout l'actif de la société a été grevé en garantie de la marge de crédit.

7 Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations présentés comprennent les fractions non-amorties des subventions reçues ayant servi à l'acquisition des immobilisations.

L'évolution des apports reportés afférents aux immobilisations est comme suit :

	31 mars 2015 \$	31 mars 2014 \$
Solde, au début de l'exercice	15 272	17 068
Subventions reçues ayant servi à l'acquisition d'immobilisations	-	-
Montant amortis dans les résultats	<u>(1 796)</u>	<u>(1 796)</u>
Solde, à la fin de l'exercice	<u>13 476</u>	<u>15 272</u>

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2015

8 Revenus reportés

Les revenus reportés de la société comprennent les fractions des fonds reçus pour les projets non-complétés au cours de l'exercice considérés et destinés à couvrir les charges de projets durant l'exercice subséquent.

	Revenus reportés au 31 mars 2014 \$	Montants reçus \$	Revenus reconnus \$	Revenus reportés au 31 mars 2015 \$
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada	45 417	545 000	(545 000)	45 417
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada - Pan Ouest - projets verts	49 129	289 691	(338 820)	-
Autres projets	50 529	53 404	(61 762)	42 171
Division scolaire franco-manitobaine - programme des métiers	612	10 000	(8 317)	2 295
Logement et développement communautaire du Manitoba	5 000	39 900	(33 491)	11 409
Bureau de l'éducation française du Manitoba - jeunesse	4 000	5 000	(9 000)	-
Caisse Groupe Financier Ltée. - projets jeunesse	1 273	20 000	(21 273)	-
Caisse Groupe Financier Ltée. - projets coops	12 804	-	(4 744)	8 060
Jeunes Entreprises Manitoba	-	15 000	(15 000)	-
Province du Manitoba - WRAPP	21 098	-	(21 098)	-
Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes	6 157	10 500	(779)	15 878
Revenus divers	1 618	129 615	(113 627)	17 606
	<u>197 637</u>	<u>1 118 110</u>	<u>(1 172 911)</u>	<u>142 836</u>

9 Dette à long-terme

La dette à long-terme comprend les emprunts de la Caisse Groupe Financier Ltée. portant intérêts à des taux de 5,0 % à 6,75 % remboursables en versements mensuels de 4 265 \$ comprenant le capital et les intérêts et remboursable sur une période de 5 à 7 ans. Les placements de la société sont grevés en garantie des emprunts.

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2015

10 Engagements

Les engagements minimaux pour les prochains cinq ans en vertu de baux se terminant en juin 2015 (renouvelé jusqu'en juin 2020) et en septembre 2018 se répartissent comme suit :

	Locaux \$	Équipements \$	Total \$
Exercice se terminant le 31 mars 2016	190 287	16 914	207 201
2017	190 287	16 914	207 201
2018	190 287	16 914	207 201
2019	190 287	12 686	202 973
2020	190 287	-	190 287

11 Fonds des immobilisations

	31 mars 2015 \$	31 mars 2014 \$
Immobilisations	22 170	25 388
Moins: Apports reportés	(13 476)	(15 272)
Fonds des immobilisations	8 694	10 116

12 Gestion du capital

Le capital de la société est constitué de ses actifs nets. Les objectifs de la société en ce qui a trait à la gestion de son capital consistent à assurer la continuité de l'exploitation afin de s'acquitter de sa mission. La société gère la structure de son capital en établissant et en surveillant ses budgets annuels de manière qu'il soit maintenu à un niveau satisfaisant. Comme organisme sans but lucratif, la société est dépendante des revenus annuels de subventions. Depuis la période précédente, il n'y eu aucun changement à ce que la société considère comme faisant partie de son capital.

13 Exposition et gestion des risques reliés aux instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers de la société l'exposent à divers risques dans le cours normal de ses activités. La société s'est donnée pour objectif de maximiser son profil risque-rendement, à l'intérieur des limites établies, en appliquant des stratégies, des politiques et des procédures de gestion du risque à l'ensemble de ses activités. L'analyse qui suit permet d'évaluer ces risques au 31 mars 2015.

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2015

13 Exposition et gestion des risques liés aux instruments financiers *(suivi)*

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la société subisse des pertes en raison de l'incapacité de ses débiteurs de remplir leurs obligations contractuelles. Les instruments financiers susceptibles d'exposer la société à de fortes concentrations de risques de crédit sont principalement les prêts aux petites entreprises, les subventions et comptes à recevoir. Le risque de crédit est élevé par rapport aux prêts aux petites entreprises vu qu'ils sont souvent des prêts à plus haut risque. Toutefois, le risque à la société par rapports aux subventions et comptes à recevoir n'est pas considéré important puisque les créances sont réparties parmi une vaste clientèle et les paiements sont normalement perçus en temps opportun. 48 686 \$ des montants à recevoir reliés au fonds d'investissement au 31 mars 2015 ont été jugé comme étant des créances douteuses. La société effectue, de façon continue, des suivis auprès de ses clients.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société ne soit pas en mesure de remplir ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. La société maintient son fonds de roulement à un niveau convenable qui lui permet de remplir toutes ses obligations en temps opportun.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou l'encaisse future d'un instrument financier varie en raison d'une fluctuation des taux d'intérêts commerciaux. La société est exposée au risque de taux d'intérêt puisque les placements portent intérêt à des taux fixes, la marge de crédit porte intérêt à un taux variable et la dette à long terme à des taux fixes. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la société à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou l'encaisse future d'un instrument financier varie en raison d'une fluctuation aux taux de change. La société n'est pas exposée au risque de change du fait que tous ses instruments financiers sont libellés en dollars canadiens et que le nombre de transactions effectuées en devises étrangères est minime.

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2015

14 Revenus - Projets

Le détail des revenus pour les projets spéciaux réalisés durant l'exercice est comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Revenus		
Diversification économique de l'Ouest - Pan Ouest - projets verts	338 820	2 418
Service Canada - Premier Choix	196 022	190 335
Citoyenneté et Immigration Canada	185 897	124 509
Secrétariat d'Infrastructures Canada-Manitoba - tourisme	172 100	-
Secrétariat d'Infrastructures Canada-Manitoba - développement économique	157 416	275 510
Stratégie du Manitoba en faveur des coopératives	65 798	54 654
Autres projets	56 762	45 246
Logement et développement communautaire du Manitoba	33 491	51 316
Province du Manitoba - WRAPP	21 098	45 011
Caisse Groupe Financier Ltée. - projet jeunes entreprises	21 273	18 727
Jeunes Entreprises Manitoba	15 000	11 250
Bureau de l'éducation française du Manitoba - jeunesse	9 000	3 000
Division scolaire franco manitobaine - projet des métiers	8 317	9 388
Caisse Groupe Financier Ltée. - projet coops	4 744	44 564
Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC)	5 779	6 226
Association des municipalités bilingues du Manitoba - projets verts	-	94 122
Agriculture et Agro-alimentaire Canada	-	4 391
	<u>1 291 517</u>	<u>980 667</u>

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2015

15 Autres revenus et autres dépenses

Le détail des autres revenus et des autres dépenses de l'exercice est comme suit :

	2015 \$	2014 \$
Revenus		
Divers - locations, photocopies, etc.	51 080	54 404
Omnium de golf	27 505	42 639
Comité social	5 448	6 352
Fosse aux lions	794	5 680
Gala des Pionniers	-	32 052
	<hr/>	<hr/>
	84 827	141 127
Dépenses		
Omnium de golf	26 482	38 396
Divers - items promotionnels, cadeaux, pourboires, etc.	21 792	8 378
Projet de compostage	21 097	28 902
Fosse aux lions	5 451	16 607
Comité social	5 422	6 352
Colloque RDEE	2 254	-
Projet Tourisme	1 783	-
Projets Coop	1 717	22 017
Premier Choix	-	3 716
	<hr/>	<hr/>
	85 998	124 368